

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1776

Artikel: L'evasion fiscale plombe le développement des pays pauvres : elle représente un multiple de l'aide publique, et les banques suisses, notamment, en profitent
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

économiques ou juridiques, risque de crédit, de change, de liquidité, de règlement, de marché, d'actionnaire ou de créancier» (Le Temps, 14.4, p. 27).

Ce message alarmiste mérite évidemment décodage. Son émetteur se met à couvert, ses destinataires savent à quoi s'en tenir. L'un et l'autre spéculent sur le fait que le véritable

risque, celui de la vie et pas de la bourse, est assumé par d'autres.

L'évasion fiscale plombe le développement des pays pauvres *Elle représente un multiple de l'aide publique, et les banques suisses, notamment, en profitent*

Jean-Daniel Delley (16 avril 2008)

Plusieurs organisations helvétiques font signer une pétition pour que soit augmentée à 0,7% du PNB l'aide suisse au développement. Une pression nécessaire quand on sait que cette aide n'est pas épargnée par les mesures d'économies budgétaires. La Suisse, avec 1,68 milliards de \$ (2007) – 0,37% de son PNB –, ne pointe qu'au 12ème rang des 15 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

On peut bien sûr discuter de la pertinence d'un tel critère qui ne tient pas compte de la qualité de l'aide. Mais il est un phénomène plus déterminant

encore qui plombe le développement des pays pauvres: l'évasion fiscale. Les estimations sont certes peu précises, mais l'ordre de grandeur représente un multiple des sommes consacrées à l'aide par les pays riches. *Global*, le périodique d'alliancesud, la communauté de travail des principales organisations suisses d'aide au développement, cite l'évaluation d'un expert du Réseau international pour la justice fiscale (www.taxjustice.net): un flux annuel d'argent non déclaré entre 1'000 et 1'600 milliards de \$, dont la moitié en provenance des pays en

développement. Une partie non négligeable de ces fonds sont déposés en Suisse, protégée par le secret bancaire, puisque l'évasion fiscale n'est pas considérée chez nous comme un délit de caractère pénal.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) conduit actuellement une campagne de sensibilisation contre le travail au noir en affichant le slogan «*L'argent au noir sent mauvais*». L'argent de l'évasion fiscale, qui prive les budgets des pays pauvres des moyens nécessaires à leur développement n'a-t-il pas d'odeur?

Le bâtiment retrouve la sérénité

Un rappel des enjeux qui ont amené la patronat à revenir au partenariat social

Jean Christophe Schwaab (20 avril 2008)

Sauf retournement de situation, le secteur principal de la construction en aura bientôt fini avec son vide conventionnel. La deuxième médiation entre syndicats et

Société suisse des entrepreneurs (SSE) est parvenue à un résultat, qui semble cette fois convenir à Werner Messmer; le président de la SSE a promis de le

défendre devant sa base. Laquelle avait rejeté le résultat précédent, mais il faut dire que le patron des entrepreneurs avait lui-même savonné la planche du compromis.